



## **Culture en marche**

# **Dispositif d'accompagnement de projets culturels en milieu rural**

## **Qui sommes-nous ?**

**La Compagnie des Joli(e)s Mômes est une association de développement culturel en milieu rural.** Nous avons, depuis nos débuts, la volonté d'apporter la culture là où elle ne se trouve pas habituellement. Ainsi nous nous sommes très vite rendu compte qu'il était difficile pour les élus et responsables associatifs des communes rurales vosgiennes de mettre en place une vraie politique culturelle sur leur territoire. Pas faute de volonté, mais le plus souvent, faute de budget et/ou de compétences dans la gestion de projets culturels. Et c'est là que nous intervenons, dans le cadre d'un dispositif co-financé par la Région Lorraine et le Conseil Général des Vosges : nous accompagnons depuis 2007 les acteurs locaux dans le montage et la réalisation de leurs projets culturels. Nous disons « culture » mais entendons « lien social », « convivialité », « réflexion » aussi. Nous voyons la culture comme un outil de développement local, apportant lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants.

**La Compagnie des Joli(e)s Mômes est aussi une troupe de théâtre amateur.** Jeune, souriante, prête à tout. Nous apportons un théâtre nouveau, un travail de création artistique, avec une écriture théâtrale qui est la nôtre. Nous venons avec notre estrade, notre sono, nos lumières et nous jouons sur les places, les stades de foot, dans les salles de motricité, sur les quais de gare... : nous sommes autonomes et nomades, pas besoin d'une salle équipée pour nous recevoir.

## **Notre équipe ?**

Un conseil d'administration compétent et mobilisé, une équipe bénévole jeune et dynamique, une directrice artistique, une chargée de coordination, 7 artistes-intervenants pour nos ateliers-théâtre et 2 jeunes en service civique.

## **Nos actions ?**

- Un dispositif de soutien aux communes rurales : appui à la réflexion et à la rédaction d'un projet culturel, appui à la mobilisation de la population et à la programmation culturelle, appui à l'organisation d'un événement ponctuel ou d'une activité à l'année, appui à la communication locale...
- Des actions théâtrales en milieu rural en partenariat avec les territoires :
  - Des spectacles tout public tous les 6 à 8 mois dans les Vosges.
  - Un à deux stages de création par an durant lesquels un groupe de jeunes de 16 à 25 ans monte un spectacle de A à Z : texte, mise en scène, décors, costumes, accessoires... Ce spectacle est ensuite tourné dans toutes les Vosges sur une dizaine de dates.
  - Des ateliers-théâtre dans toutes les Vosges pour enfants, adolescents, adultes et seniors. Ces ateliers prennent diverses formes, en fonction des envies des villages partenaires (intervention en centre aéré, stage pendant les vacances scolaires, atelier hebdomadaire, intervention sur temps scolaire...).

Au total, 9 communes, communautés de communes et associations intercommunales sont actuellement accompagnées dans le cadre du dispositif d'accompagnement aux projets culturels et nous intervenons sur une cinquantaine d'actions théâtrales en milieu rural à l'année.

## **Le dispositif d'accompagnement « culture en marche »**

### **• Exemples d'accompagnement**

L'accompagnement se fait en fonction des volontés de chacun :

**- il y a ceux qui souhaitent développer la culture sur leur territoire en mettant en place les projets mutualisés de la Compagnie : spectacles accueillis régulièrement et ateliers-théâtre.** Voici des exemples :

La Mairie de Bulgnéville accueille des spectacles régulièrement. La Compagnie travaille en partenariat sur la communication, l'organisation, la logistique, la programmation, en lien avec l'équipe municipale.

La Mairie de Ramonchamp a choisi d'aller plus loin en mettant en place, progressivement, des spectacles puis un atelier-théâtre pour les enfants. Avec la réforme des rythmes scolaires, des séances d'initiation au théâtre ont lieu dorénavant, touchant tous les enfants de l'école. La Compagnie travaille en partenariat sur la communication, l'organisation, la logistique, la programmation et, pour l'atelier-théâtre et les séances d'initiation N.A.P., nous faisons intervenir des artistes professionnels et nous nous chargeons des embauches.

**- il y a ceux qui souhaitent mettre en place une envie ou un projet propre.** Voici des exemples :

La Mairie de Deyvillers a souhaité offrir aux anciens de son village un spectacle musical. La Compagnie, aux croisements de réseaux locaux et régionaux, a fait des propositions de groupes et rédigé le contrat de cession.

L'association Foyer Tremplin de Saint-Amé a souhaité mettre en place des ateliers de pratique théâtrale, cadre d'une expression libre et parfois libératrice et d'un travail sur la diction, la confiance en soi et l'écoute de l'autre, pour un public en situation de handicap. La Compagnie a proposé un projet pédagogique et artistique sur-mesure avec création d'un spectacle final, sur deux ans.

La Mairie de Contréxeville, pour enrichir sa programmation culturelle annuelle, a souhaité accueillir trois spectacles très différents (plein air, public touristique, public familial). La Compagnie a servi de relai pour la recherche de spectacles adaptés.

L'association des jeunes de Le Puid a mis en place des projets culturels par étape : d'abord, un spectacle en été, de plein air, accessible facilement à tout public ; puis un conte professionnel dans le cadre de la Saint-Nicolas ; aujourd'hui, deux spectacles seront proposés en deux ans et, grâce à un stage de théâtre sur le village, les enfants réaliseront leur propre spectacle pour la Saint-Nicolas. Un projet sur la durée.

### **• Comment ça marche ?**

Afin de mieux nous connaître et de cerner ou faire émerger vos envies, les enjeux, vos objectifs, une première réunion est programmée ; celle-ci pourra donner lieu à d'autres réunions ou à des échanges par mail ou téléphone. Un compte-rendu de nos échanges sera rédigé reprenant l'état des lieux du territoire et le ou les projets culturels envisagés. La commune pourra s'en arrêter là.

Si elle décide d'aller plus loin, une convention de partenariat qui définit clairement le rôle de chacun, les projets à mener et leur financement sera proposée par la Compagnie. La Commune pourra s'en arrêter là.

Si elle décide d'aller plus loin, les projets seront lancés et mis en oeuvre.

Au moins une fois dans l'année, nous nous retrouverons pour faire le point sur les actions réalisées et à venir.

- **Qui fait quoi ?**

Rappelons que la manière d'agir reste modulable en fonction des projets et des compétences de chacun, que la volonté politique locale est essentielle et que les va-et-vient entre Compagnie et acteurs locaux sont permanents.

En fonction de l'expérience et des compétences que chaque territoire souhaite développer, l'accompagnement peut prendre des formes différentes : création d'outils, mise en réseau, conseil dans le montage de projets, co-organisation d'un événement, mise à disposition de personnel, etc. L'engagement du territoire reste essentiel : ce sont bien les acteurs locaux qui connaissent le mieux leur territoire, leurs habitants, leurs habitudes. La Compagnie ne fera donc jamais à la place du territoire mais avec lui.

- **Qui paie quoi ?**

Comme nous travaillons avec un ensemble de territoires partenaires, nous mutualisons les demandes de financement et avons ainsi accès à des financements de l'Etat, de la Région et du Conseil général. En intervenant sur un territoire, nous apportons donc des ressources financières.

Le territoire partenaire participe aux frais occasionnés par le projet mais dans des proportions variables en fonction du projet et des besoins.

Concrètement, nous apportons sur le territoire, le plus souvent, entre un tiers et deux tiers du financement du projet.

Le territoire partenaire choisit sa politique tarifaire : il peut par exemple choisir de faire payer des frais d'inscription aux participants à un atelier, diminuant ainsi ce que la commune apporte via ses fonds propres.

La répartition des apports est clairement indiquée dans la convention de partenariat. Une facturation se fait par trimestre ou par action.

## **Quelques photos des actions de la Compagnie des Joli(e)s Mômes**



*Les Petites routes*, tournée d'été 2014 dans 13 villages des Vosges. Joué en plein air, sur des places, des parvis d'église ou de mairie, dans des jardins publics ou des cours d'école.

*L'amour, Acte I*, tournée d'été et d'automne 2013 dans 16 villages des Vosges. Il a rassemblé 1515 spectateurs de tous âges, toutes conditions sociales, toutes provenances : des enfants, des parents, des grands-parents, des amateurs de théâtre ou des curieux, qui découvraient, habitants des villages ou des villages alentours. Un spectacle, c'est aussi un moyen de rassembler !





Représentation du spectacle *Les Aventures de Nathalie Nicole Nicole* au Théâtre d'Epinal, en juin 2014. 25 enfants sur scène, issus de 3 villages, et ayant travaillé ensemble sur un grand spectacle. Ainsi, nous mettons en avant le travail des troupes d'enfants des villages, par des projets dynamiques, fédérateurs et innovants.

RETAP, journée de rencontre inter-ateliers théâtre organisée chaque année, permettant de rassembler les pratiquants de toutes les Vosges pour découvrir de nouvelles techniques théâtrales.

En novembre 2014, nous avons rassemblé 70 enfants à Saulxures-sur-Moselotte.

